

## **En direct de l'USP n°8 (20 – 26.02.2017)**

### **Rencontre au sommet avec Coop**

Une délégation de l'USP s'est entretenue avec les dirigeants de Coop sur une exploitation de Münchringen (BE) dans le cadre de la rencontre au sommet semestrielle. Au centre des discussions constructives se trouvaient les situations économiques de la distribution et de l'agriculture ainsi que l'état catastrophique du marché laitier. Les deux partenaires se rejoignent sur la nécessité d'augmenter le prix du segment A. Un échange concernant la situation des autres marchés sectoriels ainsi que différents thèmes politiques (inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution, OGM, finances de la Confédération, révision de la loi sur le CO<sub>2</sub>, etc.) a conclu la rencontre.

### **Ordonnance sur la protection des eaux**

La Division « énergie et environnement » de l'USP a présenté aux chambres cantonales sa nouvelle fiche thématique consacrée à la mise en œuvre de l'ordonnance sur la protection des eaux entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Si la base légale offre une certaine marge de manœuvre aux cantons dans la définition de l'espace réservé aux eaux, ceux-ci ne l'utilisent pas forcément alors que les conséquences pour les agriculteurs concernés peuvent être très importantes. Le délai donné aux cantons pour la définition de l'espace accordé aux eaux court jusqu'au 31 décembre 2018.

### **Programme éthologiques**

Dans le cadre de la consultation sur le train d'ordonnances agricoles 2017, l'OFAG n'a pas mis sur la table les propositions issues du groupe de travail de la Confédération en matière de développement de la SRPA. L'USP va maintenant coordonner la riposte en collaboration avec les organisations sectorielles et les organisations de labels afin d'arriver à une position commune.

### **Note de la semaine**

Le Brunch à la ferme du 1er août, un projet de la campagne d'image « Proches de vous. Les paysans suisses » fêtera cette année son 25<sup>ème</sup> anniversaire. L'USP a envoyé cette semaine les formulaires d'inscription aux prestataires de ces dernières années. Tous ceux désirant participer à ce jubilé en tant qu'hôte peuvent s'inscrire jusqu'au 28 avril. Plus d'informations sont disponibles sur [www.brunch.ch](http://www.brunch.ch).